



## Secrétariat Exécutif

### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

#### RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR DES PRESTATIONS DE TRADUCTION FRANCAIS-ANGLAIS AU PROFIT DU PRAPS

*AMI N°008/SE/SEA /PRA/GRN-CC/PRAPS/SPM du 22 octobre 2018*

Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a obtenu de l'IDA/Banque Mondiale, un don N° D0640-3A pour le financement du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre des prestations des services de Consultant individuel relatives au présent appel à manifestation d'intérêt.

Les Services attendus du consultant individuel consisteront entre autres à la **traduction dans les deux langues (français-anglais ; anglais-français) des productions du PRAPS ou des productions externes qui lui seront soumises.**

L'objectif de la consultation est d'effectuer des recherches terminologiques thématiques ou en réponse à des demandes pour la préparation de glossaires, de lexiques, de fichiers de termes techniques et alimenter les bases de données terminologiques. Les informations détaillées relatives à la mission peuvent être trouvées dans les TDRs postés sur les sites ([praps.cilss.int](http://praps.cilss.int) ; [www.cilss.int](http://www.cilss.int)).

Le CILSS invite à présent les Consultants individuels (à titre personnel) qualifiés, à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les consultants intéressés devront fournir leur Curriculum Vitae (CV) comportant des informations démontrant qu'ils disposent de qualifications et expériences pertinentes pour fournir ces services.

Le marché sera attribué au consultant ayant les qualifications et expériences les plus pertinentes pour l'exécution de la mission. Sur la base des termes de référence, le consultant retenu sera invité à soumettre des propositions technique et financière, puis à négocier le contrat.

Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque mondiale : sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la banque mondiale (« Directives de consultants ») qui décrit les politiques de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêt.

Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection de Consultant individuel (sélection à titre personnel) telle que décrite dans les Directives de Consultants ci-dessus citées.

./...

Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent porter clairement la mention « **Recrutement d'un consultant individuel pour des prestations de traduction français-anglais au profit du PRAPS** » et être envoyées au plus tard **le vendredi 02 novembre 2018, à 17 heures GMT**.

Les personnes désireuses de répondre à cet appel sont priées d'envoyer par voie électronique leurs dossiers de candidature à :

**Madame la Coordonnatrice Régionale du PRAPS**

Secrétariat Exécutif du CILSS

E-mail : [maty.ba-diao@cilss.int](mailto:maty.ba-diao@cilss.int)

**Avec copie à :**

- [regina.bande@cilss.int](mailto:regina.bande@cilss.int)
- [nathalie.soro@cilss.int](mailto:nathalie.soro@cilss.int)
- [mnante.nyamassoule@cilss.int](mailto:mnante.nyamassoule@cilss.int)

Veillez agréer, Mesdames/Messieurs, mes salutations distinguées.

Pour le Secrétaire Exécutif,  
L'Adjoint

Ibrahim Lumumba Idi-Issa

